

Réunion	Ordre du jour
N°3 (2017)	<p>De 10 h à 11 h 15 : Présentation du guide Ademe/UPDS sur le Bilan Coûts-Avantages</p> <p>A partir de 11 h 15 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NFX31-620 : avancement des travaux de révision. • GT MOA/MOE/TVX : appel à contributions pour la fourniture de REX. • GT échantillonnage : présentation des travaux en cours.

Présents à la réunion :		
Mme. AUGY – ERG ENVNMT M.BRUN – GRS VALTECH M.DAUBIGNY - APAVE M.FAISAN – DEKRA M.FERLET - GAUTHEY	M.GERGELY – RSK ENVNMT M.GUELORGET – ICF ENVNMT/ANTEAGROUP M.HIEZ – TAUW FRANCE M.JUMEAU – SOLER ENVNMT Mme de LA HOUGUE – UPDS	Mme LAMBERT- SUEZ M.MERGAUX - EGIS Mme MICHEL- ARCADIS Mme. NIVault - BURGEAP M.VIRCONDELET – HPC ENVIROTEC
Diffusion du CR : Participants à la réunion + adhérents de l'UPDS		

N°	Sujet/Action
1.	<p><u>Approbation du compte-rendu de la commission TK du 25 avril 2017.</u></p> <p>Le CR de la commission technique du 25 avril 2017 est approuvé.</p>
2.	<p><u>Présentation du guide sur le Bilan Coûts Avantages - ARCADIS.</u></p> <p><i>Voir le diaporama en annexe</i></p> <p>La rédaction et la publication du guide méthodologique sur le BCA ont nécessité un travail important impliquant de multiples parties prenantes. Le comité de pilotage souhaite disposer de REX sur son utilisation, d'autant qu'il est cité dans la méthodologie SSP, qu'il est repris dans la norme NFX31-620-2 et qu'il le sera donc dans le référentiel de certification et le guide de l'auditeur. Sur la base du REX, le guide sera mis à jour après un an d'utilisation.</p> <p>Pour faire part de vos REX sur le guide BCA, utiliser l'adresse mail suivante : guide-bca@upds.org.</p> <p>L'attention des adhérents est attirée sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • forte attente de l'administration et des clients sur le chiffrage des prestations hors SSP => les prestataires SSP devront fournir dans leurs BCA des ordres d'idée de montants. Ils se baseront pour cela sur les estimations financières de professionnels du domaine concerné ; • le BCA ne doit pas être conclusif (sauf dans les cas simples), notamment pour laisser au MOA la possibilité de consulter sur plusieurs options. En revanche, le BCA doit déboucher sur le PCT, qui permettra de faire la part des choses au niveau technique entre les solutions proposées. Le BCA sera mis à jour dans le PCT sur la base des conclusions des mesures complémentaires et des essais menés. <p>Les remarques formulées par les adhérents présents sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assurer que les auditeurs ne demandent pas systématiquement une approche par scoring ; • veiller à ce que le contenu du guide ne soit pas imposé mais plutôt considéré comme une proposition ; • l'approche via les 5 critères est intéressante, mais certains sont plus difficiles à chiffrer et quantifier ; • le BRGM devrait aller plus loin dans son guide sur les mesures constructives, pour fournir des prix ; • les BE ont parfois du mal à écrire certaines choses dans leurs rapports (les clients refusent par ex. de faire figurer dans les rapports que les servitudes sont potentiellement indemnifiables) ; • penser à diffuser le guide BCA aux MOA/DREAL etc ... comme on fait pour l'UPDS Mag.

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N°3	CDH	SVI	0	1/2

N°	Sujet/Action
3.	<p>NFX31-620 – Avancement des travaux de révision</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accélération des travaux de révision car la norme doit être publiée en même temps que les 1ers AP de définition des SIS et que l'AM sur le modèle d'attestation, soit début 2018. L'enquête publique se fera en octobre/novembre 2017. • Suppression dans le texte de toute référence à la certification et à la réglementation (obligation liée aux règles de normalisation). • Les parties 1 et 4 sont quasiment terminées. • Tout reste à faire sur la partie 3. • Le format de la partie 2 est très remanié, ce qui permet de gagner en lisibilité. Les modifications effectuées répondent globalement à nos demandes. • Seule modification importante et non demandée par l'UPDS : suppression de la prestation EVAL, jugée redondante avec d'autres prestations de la norme et utilisée à tort par certains MOA/BE pour consulter/proposer des prestations « tout en un » de l'historique à l'estimation financière des travaux de dépollution. <p>Les adhérents présents trouvent essentiel de réintégrer EVAL dans la partie 2 de la norme. En effet, les due diligence sont des études particulières, à fort enjeu et il est indispensable qu'il existe une prestation dédiée et certifiée. Dans ce cadre, la certification est une garantie de compétence du prestataire, à valoriser auprès du client.</p> <p>⇒ Créer une prestation élémentaire « Evaluation du passif environnemental » et l'intégrer dans EVAL, en améliorant la rédaction pour éviter les confusions avec les prestations « tout en un ».</p> <p>Action : P.Gergely, RSK et S.Vircondelet, HPC proposent une nouvelle rédaction d'EVAL.</p>
4.	<p>GT MOA/MO/TVX : appel à contribution pour fournir des REX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction en cours d'un guide de bonnes pratiques, s'appuyant sur les REX des collègues travaux et ingénierie et sur le tableau des paramètres de dimensionnement qui avait été réalisé il y a qq années. Ce guide sera destiné à tous et son objectif est d'améliorer les conditions de réalisation des chantiers. • Les sujets ont été rassemblés par thèmes. Toutefois, pour des raisons pédagogiques évidentes, le GT souhaite illustrer en quoi la fourniture de certaines informations dans les DCE est nécessaire voire fondamentale. • Pour ne pas avoir à inventer des cas et pour améliorer la crédibilité, le GT lance un appel auprès des adhérents pour fournir des exemples concrets, chiffrés en termes de quantités, pour convaincre le lecteur de la nécessité de se pencher sur l'acquisition de certains paramètres prioritaires. <p>Action : La demande (avec les thèmes à illustrer) sera envoyée par mail aux adhérents pendant l'été pour un retour en septembre.</p>
5.	<p>GT échantillonnage : présentation des travaux en cours</p> <p>Deux réunions de ce GT, piloté par le BRGM sous l'égide du Ministère, ont déjà eu lieu. Ce GT découle du GT laboratoires et du constat de la forte hétérogénéité des résultats. Les travaux s'appuient sur une enquête réalisée auprès des professionnels à laquelle qq adhérents UPDS ont répondu. L'objectif final est de publier un guide sur l'échantillonnage des sols contenant des volatils. Les points abordés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la formation des personnes qui prélèvent (formation initiale, continue, compagnonnage) ? • Comment gérer les parties grossières (décrire l'échantillon) ? • Comment maintenir les échantillons au frais au cours du transport ? Camions frigorifiques ? • Comment respecter les délais d'envoi des échantillons de sols en laboratoire fixés par les normes analytiques, sachant que le choix des échantillons à analyser se fait souvent une fois que l'on dispose d'une vision globale de la pollution du site. <p>Le BRGM propose des fiches qui constitueraient le guide. Il est prévu de réaliser en 2018 un essai « interpréteurs » afin de mesurer l'influence de la manipulation sur le résultat analytique.</p>
6.	<p>Prochaines réunions de la commission technique en 2017 :</p> <p style="text-align: center;">Le 10 octobre, le 7 novembre, le 19 décembre de 10 h à 12h30 à la FNADE</p>

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N°3	CDH	SVI	0	2/2